



AVIS DE STAGE DE M2 A COMPTER DE MARS 2021 (6 MOIS)

Sujet du stage :	Gestion et sensibilisation des pêcheurs de loisir au Parc naturel marin du golfe du Lion (F/H)
Affectation :	Direction régionale Occitanie Parc naturel marin du golfe du Lion
Positionnement hiérarchique :	Stagiaire sous l'autorité de la chargée de mission pêches
Lieu du stage :	Argelès-sur-Mer (66)

DESCRIPTION DES MISSIONS

Structure :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

Géré par l'OFB, le Parc naturel marin du golfe du Lion, créé par décret 2011-1269 du 11 octobre 2011, est une aire marine protégée de plus de 4 000 km² s'étendant de Cerbère à Leucate. Le parc naturel marin du golfe du Lion a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la connaissance du patrimoine naturel et culturel marin, à l'évolution qualitative de l'environnement marin et au développement durable des activités maritimes.

Concernant l'activité de pêche (professionnelle et récréative), le plan de gestion du Parc vise à pouvoir adapter le niveau de cette activité pour qu'elle soit en accord avec la biomasse exploitable des ressources halieutiques. En parallèle, il est aussi question de pouvoir promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement marin. La pêche de loisir est largement répandue sur et au large du littoral du Parc : pêche de bord et pêche embarquée par le biais de techniques variées (bouchon, fond, leurre, palangrotte, traîne) mais aussi chasse sous-marine en particulier à proximité des côtes rocheuses.

Pour répondre aux ambitions du plan de gestion, le Parc a déjà mis en place différentes actions sur la pêche de loisir :

- la réalisation d'études de suivi pour mieux appréhender les profils des pratiquants, les techniques et les zones de pêche ;
- l'édition d'un kit de sensibilisation des pêcheurs (guide PVC avec les tailles minimales de captures, une réglette autocollante) ;

- une charte de bonne conduite pour les concours de pêche récréative dans le Parc adoptée en 2014 et révisée récemment. Cette charte engage les organisateurs de concours à adopter des bonnes pratiques de développement durable, de gestion de la ressource de protection des espèces et habitats à enjeux du réseau Natura 2000 ;
- une réflexion initiée en groupe de travail pêches (Parc, fédérations de pêche de loisir, scientifique) autour de l'opportunité de mettre en place un système de déclaration de la pêche de loisir (se déclarer et déclarer ses captures).

Description du stage :

Mission :

Le stagiaire, sous la responsabilité de la chargée de mission pêche, viendra en appui pour déployer des actions transversales participant à renforcer l'action du Parc sur la gestion et la sensibilisation des pêcheurs de loisir, dans et hors concours, par la mise en place des missions suivantes :

- la mise à jour de l'état des lieux des structures et clubs du territoire du Parc ;
- l'appui au lancement de la nouvelle version de la charte des concours de pêche : analyse de l'intégration de la charte par les communes littorales, mise au point d'outils de sensibilisation aux bonnes pratiques (de type clip vidéo), maquettage de la nouvelle charte, sensibilisation et embarquement pendant l'été lors des concours de pêche de loisir ;
- la définition d'un cahier des charges concernant une étude d'opportunité sur la déclaration de la pêche de loisir : bibliographie, retour d'expérience méditerranéen, réunions de concertation internes et externes.

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Chargée de mission pêches du Parc ;
- Chargée de mission communication ;
- Antenne de façade OFB ;
- Chargée de mission MARHA.

Relations externes :

- Fédérations, clubs et pratiquants de la pêche de loisir dans le Parc ;
- DIRM ;
- Association Label bleu.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Connaissance des enjeux de préservation du milieu marin, des pratiques maritimes ;
- Connaissances ou pratiquant de la pêche de loisir appréciée ;
- Connaissance en informatique et bureautique (environnement Office à minima).

Savoir-faire opérationnel :

- Capacité rédactionnelle et de communication ;
- Capacité à écouter et sensibiliser ;
- Capacité à innover sur des supports de communication (maîtrise des techniques de tournage et de montage de clips vidéos appréciée) ;
- Capacité à effectuer des embarquements sur les bateaux de l'office, de partenaires institutionnels ou de loisirs.

Savoir-être professionnel :

- Rigueur et sens de l'organisation ;
- Esprit d'initiative et d'autonomie ;
- Capacité de réflexion et d'analyse ;
- Sens de la pédagogie et du dialogue.

Diplômes – Formation – Expérience :

Master 2 ou ingénieur dans le domaine de l'écologie marine, de la gestion d'espaces protégés.

Autres (si pertinent) :

Permis de conduire obligatoire.

CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES

Le stage se déroulera à Argelès-sur-Mer (66) dans les locaux du Parc naturel marin du golfe du Lion. Des déplacements seront à prévoir sur le territoire du Parc à l'aide des véhicules de la structure.

DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence **DROCC-PECHLOI-S** à lauriane.vasseur@ofb.gouv.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixe au **07 février 2021**.